

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4040077

N/REF : 4/04/2024 16H01 C:025952 I:32349
V/REF : 916494
V/Email reçu le Jeudi 04/04/2024 à 16H01

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO OUEST MATHEYSINE
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0817
IMMEUBLE : LA BALME -0817
1 ALLEE DU CHAPITRE NOTRE DAME
38640 CLAIIX

Fontaine, le 10 Avril 2024

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere

LOCALISATION : ALLEE 1 NOTRE DAME CHAPITRE - LA BALME - PARTIES COMMUNES
GAINTE TECHNIQUE AU 2EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE AU NIVEAU DE LA GAINTE TECHNIQUE AU
2EME ETAGE

Donneur d'ordre : M. A. HACHEMI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 08/04/2024 A 10H30:
INTERVENTION DEPUIS LE PLACARD TECHNIQUE DANS LES PARTIES COMMUNES AU
2EME ETAGE
CONSTAT D'UNE INFILTRATION D'EAU AU NIVEAU DU PLAFOND
OUVERTURE DU SKYDOME ET ACCES AU TOIT
CONSTAT D'UNE INFILTRATION D'EAU CAUSEE PAR UNE ABSENCE D'ETANCHEITE
AU NIVEAU DE LA TOITURE
PREVOIR DE FAIRE INTERVENIR UNE SOCIETE SPECIALISEE

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 09/04/24 a 16H12 M. A. HACHEMI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait
nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de
distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques,
réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de

la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PLS407-Ff	Recherche de fuite <=2h00	1	167,40
				167,40
		TOTAL H.T.		167,40
		T.V.A. a 10,00%		16,74
		TOTAL T.T.C.En EURO		184,14

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN